



NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

90 N° 5 1968

Hilaire de Poitiers. Évêque et docteur

Jean DANIÉLOU

p. 531 - 541

<https://www.nrt.be/it/articoli/hilaire-de-poitiers-eveque-et-docteur-1430>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Hilaire de Poitiers, Evêque et Docteur

Le hasard des anniversaires, qui fait célébrer cette année à Poitiers le seizième centenaire de la mort de saint Hilaire, nous invite à évoquer succinctement quelle fut son action pastorale dans son diocèse, l'œuvre importante, théologique et polémique, qu'il accomplit au service de l'Eglise universelle et le rôle décisif qu'il joua au sein de l'Eglise des Gaules. La vigueur de sa pensée autant que le courage de son action revêtent le témoignage de ce courageux défenseur de la foi d'une singulière actualité. Par ailleurs notre étude bénéficiera d'un certain nombre de travaux parus durant ces deux dernières années, qui ont renouvelé notre connaissance d'Hilaire et son milieu.

Il y a dans la carrière de saint Hilaire des moments distincts. Entre environ 350 et 356 et ensuite de 360 à sa mort, vers 367, Hilaire a vécu dans son diocèse. Nous avons peu de renseignements sur son rôle dans le gouvernement de celui-ci, car nous n'avons pas gardé sa correspondance. Nous pouvons supposer toutefois, par la comparaison avec ce qu'était l'activité des autres évêques du temps — et en particulier des évêques de Gaule —, qu'à côté de l'administration de l'Eglise il eut un rôle social. Ceci est un trait d'une époque où l'évêque était souvent le *protector civitatis*, le défenseur des pauvres, en face des injustices et des exactions. C'est là une des raisons pour lesquelles les évêques étaient souvent choisis parmi les classes dirigeantes, pour que leur situation sociale et leur fortune personnelle leur permit de traiter d'égal à égal avec les pouvoirs publics. C'est le cas d'un Ambroise à Milan, d'un Sidoine Apollinaire à Clermont, d'un Basile à Césarée, d'un Synésius à Cyrène.

Une chose est sûre. Hilaire a contribué à l'implantation du monachisme dans le Poitou. L'époque d'Hilaire est celle où le mouvement monastique parti d'Egypte commence à se répandre en Occident, grâce en particulier à la *Vie d'Antoine*, écrite par Athanase¹, le grand contemporain d'Hilaire, et dont saint Augustin nous atteste la diffusion en Occident dès l'année 360. Hilaire lui-même n'a pas été moine, comme Basile, Jean Chrysostome ou Martin. Il était marié

1. Cfr PG 26, 837-976. Voir L. BOUYER, *La vie de saint Antoine*. Essai sur la spiritualité du monachisme primitif. Coll. Figures monastiques, 1950.

lorsqu'il a été consacré. Mais nous savons qu'il a rencontré saint Martin, en 356, juste avant son départ en exil. Nous savons que saint Martin tâchera de le rencontrer à Rome lors de son retour d'exil. Hilaire l'accueillera à Poitiers en 360 et l'installera à Ligugé, comme nous le rapporte Sulpice Sévère dans la *Vie de Saint Martin* (VII, 1) que vient de rééditer Jacques Fontaine². Et cela est certainement un de ses titres de gloire. L'étroite coopération de la hiérarchie et du monachisme est un des caractères de l'Eglise au IV^e siècle.

Il y a un aspect de l'action d'Hilaire dans son diocèse dont nous pouvons entrevoir quelque chose : son action de docteur de son église. C'est là une des fonctions essentielles de l'évêque. Je relève chez Hilaire lui-même une description de l'évêque qui souligne sa fonction de docteur : « Quoique la parabole du serviteur fidèle nous exhorte tous à une inlassable vigilance, elle invite à une spéciale sollicitude les chefs du peuple, c'est-à-dire les évêques, dans l'attente de la venue du Seigneur... Si l'évêque écoute ces recommandations et leur obéit, c'est-à-dire s'il fortifie ce qui est faible par un enseignement à la fois authentique et adapté, s'il consolide ce qui tombe en ruine, s'il redresse celui qui s'égare, s'il dispense le verbe de vie à la famille qu'il a à nourrir de la nourriture éternelle...³ ».

De cet enseignement d'Hilaire aux fidèles de son diocèse, nous avons conservé quelque chose dans ses écrits sur l'Ecriture. Il faut préciser les choses. Les trois ouvrages exégétiques de saint Hilaire que nous avons conservés ne sont pas à proprement parler des homélies. Il est certain d'ailleurs qu'Hilaire est plus un écrivain qu'un orateur. Son style est parfois difficile, comme le remarquait déjà saint Jérôme, qui l'accusait de « chausser le cothurne gaulois », c'est-à-dire de concéder au goût littéraire des écoles de rhétorique de la Gaule, à l'égard desquelles le puriste classique qu'était Jérôme témoigne d'un peu de dédain. Il n'en reste pas moins que le fait qu'Hilaire ait écrit ces traités durant la période où il était à Poitiers, le genre d'exégèse qu'il y pratique d'autre part nous autorisent sûrement à y voir l'écho de son enseignement.

Le premier de ces traités, le *Commentaire sur Matthieu*⁴, a été écrit durant les débuts de son épiscopat, avant 356. Le second, les *Traité sur les Psaumes*⁵, après son retour à Poitiers, en 360. Des traces de l'origine orale apparaissent. Ainsi le *Tractatus* sur le Psau-

2. Sulpice Sévère, *Vie de saint Martin*. Tome I. Edit. J. Fontaine. Coll. Sources chrétiennes, 133. Paris, Ed. du Cerf, 1967, 348 p.

3. In *Evangelium Matthaei Commentarium*, XXVII, 1 (PL 9, 1058).

4. In *Evangelium Matthaei Commentarium* : PL 9, 917-1078.

5. *Tractatus super psalmos*, dans PL 9, 231-908. Voir aussi l'édition de ces traités sur les Psaumes par A. Zingerle, en 1891, dans le *Corpus Script. Eccles. Lat.*, vol. XXII.

me 14 commence par les mots : « Le Psaume qui a été lu, porte l'inscription : Psaume de David⁶ ». Il s'agit donc de la liturgie de l'Eglise cathédrale. Le lecteur a psalmodié le Psaume selon l'usage. Et l'évêque le prend comme thème de son homélie. J'ajoute que le même *Tractatus* fait allusion aux rites baptismaux : « Dans la naissance de notre régénération nous jurons par des serments, renonçant au démon, au monde, aux péchés, lorsque nous répondons à ceux qui nous interrogent⁷ ». Ceci se situe bien dans le cadre du Carême, où la prédication s'adressait plus particulièrement aux catéchumènes.

J'insisterai de préférence sur le dernier ouvrage exégétique d'Hilaire. Il n'a été retrouvé qu'au XIX^e siècle et édité par Gamurrini en 1887. C'est le *Traité des mystères*. Je considère pour ma part ce traité comme une des œuvres les plus importantes que nous ait léguées l'antiquité chrétienne et comme le chef-d'œuvre d'Hilaire. Il a été édité et traduit par J.-P. Brisson dans la collection *Sources chrétiennes*⁸. Il s'agit d'un exposé sur le caractère figuratif de l'Ancien Testament. Adam, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Josué sont présentés successivement comme des figures du Christ. Le traité paraît être une réfutation des partisans de l'allégorisme qui méconnaissent le sens littéral de l'Ecriture.

La manière dont Hilaire interprète l'Ecriture confirme que nous avons dans ses traités l'écho de son enseignement. Nous rencontrons dans l'antiquité chrétienne trois grandes tendances dans ce domaine. Origène, à la suite de Philon d'Alexandrie, a appliqué à la Bible la méthode allégorique qui était utilisée par les pythagoriciens et les stoïciens pour les poèmes d'Homère. Un peu après Hilaire, Ambroise de Milan fera largement appel à ce courant. Il semble qu'Hilaire ait lu Origène et qu'il lui ait fait des emprunts dans ses *Traités sur les Psaumes*. Mais cette influence est très secondaire. Un autre courant s'est au contraire attaché de façon presque exclusive au sens littéral de l'Ecriture. Ce sera un peu plus tard le fait de Théodore de Mopsueste à Antioche. En Occident, un Jérôme, un Julien d'Eclane s'appliqueront à ce travail. Hilaire n'en méconnaît pas l'importance. Il fait allusion parfois au sens hébreu de certaines expressions. C'est de lui que nous tenons la tradition précieuse que le premier mot de l'Ecriture, *Bereshith*, « au commencement », était interprété par les Juifs en trois sens : « In principio, in capite, in filio⁹ ». De même dans le *Traité des Mystères* écrit-il que « l'hébreu Adam, qui se tra-

6. *Tr. in Psal.* XIV, 1 ; *PL* 9, 299 ; *CSEL*, XXII, 84, 4.

7. *Tr. in Psal.* XIV, 14 ; *PL* 9, 306-307 ; *CSEL*, XXII, 94, 1-3.

8. HILAIRE DE POITIERS, *Traité des Mystères*, édit. J.-B. BRISSON. Coll. Sources chrétiennes, 19. Paris, Ed. du Cerf, 1947, 176 p.

9. « *Bresith* verbum hebraicum est. Id tres significantias in se habet, id est, et in principio, et in capite, et in filio » (*Tr. in Psal.* II, 2 ; *PL* 9, 265 ; *CSEL*, XXII, 39, 13-14).

duit en grec par « Gè pyrrha », signifie en latin « terre rouge comme le feu »¹⁰.

Mais ces exégèses savantes ne sont pas ce qui constitue le fond de l'interprétation d'Hilaire. Celle-ci se rattache à la tradition ecclésiastique commune. Ce n'est pas une exégèse d'école, mais une exégèse d'Eglise. Il reste en cela dans la ligne des écrivains chrétiens d'Occident qui l'ont précédé et dont il peut dépendre pour une part, Irénée, Tertullien, Cyprien, Novatien. On retrouve la même inspiration chez son contemporain Zénon de Vérone. L'essence de cette exégèse est d'abord de voir dans les événements, les institutions et les personnages de l'Ancien Testament, les figures des réalités du Nouveau. Les grecs parlaient de τύποι. Hilaire a un vocabulaire très riche pour traduire cette idée. Il parle de *species*, d'*imago*, de *sacramentum*, de *mysterium*, de *figura*, de *praefiguratio*, de *praeformatio*, de *ratio*. Le début du *Traité des Mystères* décrit clairement son dessein. « Toute l'œuvre contenue dans les Saints Livres annonce par des paroles, révèle par des faits, établit par des exemplaires l'avènement de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui, envoyé par son Père, s'est fait homme en naissant d'une vierge par l'opération du Saint-Esprit. C'est lui, en effet, qui, pendant toute la durée du siècle présent, par des préfigures vraies et manifestes, engendre, lave, sanctifie, choisit, sépare ou rachète l'Eglise dans les Patriarches : par le sommeil d'Adam, par le déluge de Noé, par la bénédiction de Melchisédech, par la justification d'Abraham, par la naissance d'Isaac, par la servitude de Jacob¹¹ ».

Je n'ai pas besoin de souligner combien nous touchons ici une conception fondamentale. Pour Hilaire, l'Ecriture n'a d'autre objet que de nous décrire les actions divines que sont créer, sauver, sanctifier, juger. Ces actions sont le sujet commun de toute l'histoire sainte. Mais dans l'Ancien Testament elles sont des ébauches, dans le Christ des accomplissements, dans l'Eglise des achèvements. Le principe posé par Hilaire est un principe théologique qui reste absolument valable. Nous touchons ici le terrain solide de l'exégèse, au sens où elle n'est pas affaire d'écoles changeantes et éphémères, mais où elle est un élément constitutif de la tradition et l'objet de la prédication de l'évêque.

On remarquera que, dans son *Commentaire sur Matthieu*, Hilaire étend cette conception figurative au Nouveau Testament. Si l'Ancien Testament annonce et figure le Nouveau, celui-ci à son tour annonce et figure la fin des temps. Ici encore Hilaire représente la tradition ecclésiastique. L'exégèse qu'il nous donne des paraboles de l'Evangile,

10. « Nam secundum linguam hebraicam « Adam », quod graece « ge pyrrha », id latine « terra flammea » est ... » (*Tr. Myst.* I, 2 ; éd. BRISSON, p. 76).

11. *Tr. Myst.* I, préface ; éd. BRISSON, p. 75.

les vierges sages et les vierges folles, les ouvriers de la dernière heure, se trouvait auparavant chez Irénée. Elle voit dans ces paraboles une description de l'histoire du salut, où la séparation des juifs et des gentils et les événements de la fin des temps sont au premier plan. Origène, le seul Père de l'Eglise dont nous ayons conservé un commentaire de Matthieu avant Hilaire, connaissait cette exégèse, mais il en ajoutait trois ou quatre autres types. Hilaire ici ne dépend pas d'Origène. Mais ils sont l'un et l'autre témoins de la tradition commune. De même les miracles du Christ apparaissent-ils comme préfigurant les réalités de la vie de l'Eglise.

Cette exégèse ecclésiale, Hilaire n'en est pas seulement le témoin, il en est le théoricien. Et ceci en fait un docteur éminent de la théologie biblique. A la fin du *Traité des mystères*, il l'oppose en effet à une exégèse purement allégorique et à une exégèse purement littérale : la vraie exégèse suppose la réalité des faits et y voit en même temps un contenu spirituel : « Nous vous avons souvent avertis qu'il fallait apporter à la lecture des divines Ecritures un zèle capable de discerner par un examen approfondi et un jugement motivé quand il fallait entendre le récit des événements historiques dans sa simplicité ou au sens typique, de peur qu'en usant de l'un et de l'autre sans règle et sans science nous ne rendions l'un et l'autre inutile aux auditeurs, si la connaissance de simples événements était gâtée en prétendant sans raison y trouver des préfigures, ou si, au contraire, la force des préfigures restait ignorée sous prétexte qu'on croit n'avoir affaire qu'à de simples événements¹² ». Je ne connais pas sur ce sujet dans toute l'antiquité chrétienne de paroles pénétrées d'une plus profonde sagesse.

En 356 s'ouvre une nouvelle période de la vie d'Hilaire. Jusque là son ministère s'est exercé dans les limites de son diocèse. Mais à partir de 356, il va être engagé dans les problèmes de l'Eglise universelle et dans les conflits politiques et doctrinaux qui la divisent. C'est là qu'il va donner sa pleine mesure comme évêque et docteur et mériter d'être considéré comme un Père de l'Eglise par la postérité. Ces conflits sont ceux qui, au lendemain du Concile de Nicée, vont diviser ceux qui en acceptent pleinement les enseignements et confessent sans réserve la divinité du Christ — et ceux qui, à des degrés divers, la refusent. Parmi ceux-ci, les ariens se situent explicitement en dehors de la foi chrétienne, en faisant du Christ une créature. D'autres, les semi-ariens, professent des positions plus subtiles, reconnaissent au Fils une ressemblance avec le Père, mais refusent cependant le consubstantiel de Nicée.

12. *Tr. Myst.* II, 11 ; éd. BRISSON, p. 159.

Il ne s'agit pas là de discussions byzantines. C'était en fait le centre même de la foi qui était en question. Mais vers 356, le problème théologique va se doubler d'un problème politique. Constance, l'un des fils de Constantin, devient alors seul empereur. Dans sa résidence de Sirmium, en Pannonie, la Croatie actuelle, il est entouré d'évêques, Valens, Ursace, Germinius, qui sont acquis au semi-arianisme¹³. Dans une contrée où les problèmes politiques et les problèmes religieux étaient difficiles à dissocier, il entreprend d'imposer à toute l'Eglise la doctrine semi-arienne. D'où une série de synodes, à Arles en 353, à Milan en 355, à Béziers en 356, où la foi de Nicée est anathématisée, son grand champion Athanase d'Alexandrie condamné.

C'est alors qu'Hilaire entre en scène. Jusque-là il était resté étranger aux querelles théologiques qui divisaient les Orientaux. Mais il est convoqué à Béziers. Il s'y rend à contre-cœur. Il sait très bien la position qu'il veut prendre et qui est la fidélité à la foi de Nicée. Mais on l'empêche de parler. De retour à Poitiers il écrit alors son premier ouvrage de controverse, *Adversus Valentem et Ursacium I*^{13a}. Il proteste d'abord contre l'hérésie. Il le dira plus tard. Le drame ici est qu'il ne s'agit pas de l'opposition venue du dehors, mais de la corruption à l'intérieur même de l'Eglise. Il le dira à ses adversaires : « Ils confessaient le Christ pour le nier ». Ils présentent une image déformée du Christ, tout en prétendant être chrétiens. Mais il se rebelle aussi contre l'intervention de l'empereur dans le domaine de la foi, contre le césaro-papisme. C'est la liberté de l'épiscopat en face des autorités terrestres dans le domaine de l'Evangile dont il devient à ce moment le champion exemplaire. La réaction ne se fait pas attendre. A l'automne 356, Constance l'envoie en exil en Phrygie, sans le déposer de son siège, ce qui fait que Poitiers restera quatre ans sans évêque.

Cette période d'exil en Phrygie va permettre à Hilaire d'achever son grand ouvrage sur la Trinité¹⁴. Il y expose la foi qu'il a reçue de la tradition. Mais il y manifeste aussi un génie spéculatif d'une singulière vigueur et originalité. Si l'on veut définir ce qui constitue le caractère de sa théologie, il faut dire que d'une part il tient compte de l'acquisition du Concile de Nicée, qui libère la génération du Verbe de toute attache cosmologique. Le Verbe est engendré de la substance du Père de toute éternité et possède donc en plénitude la nature divine qu'il reçoit du Père. Mais par ailleurs Hilaire conserve ce que la théologie prénicéenne avait de valable, quand elle s'intéressait surtout à l'action du Verbe en tant qu'elle est coextensive au déploie-

13. Sur ces personnages voir M. MESLIN, *Les Ariens d'Occident*, Paris, 1967, pp. 57-84.

13a. Voir C. F. A. BORCHARDT, *Hilary of Poitiers' Role in the Arian Struggle*, La Haye, 1966, pp. 32-33.

14. *De Trinitate libri duodecim* : PL 10, 25-472.

ment total du cosmos et de l'histoire. C'est le Verbe qui est déjà à l'œuvre dans la création de l'homme et l'histoire d'Israël. Hilaire interprète le célèbre passage de *Pr* 8, 22 : « Le Seigneur m'a créé au commencement de ses voies », non de la génération éternelle, comme les Antiochiens, ni de l'Incarnation, comme Marcel d'Ancyre, mais de la mission du Verbe dès les origines du monde¹⁵. Nous avons vu que, dans le *Traité des Mystères*, il montrait le Verbe agissant déjà dans les Patriarches. L'Incarnation est le sommet de cette action du Verbe. Elle se continue ensuite dans l'Eglise, comme Hilaire le montre dans le *Commentaire sur Matthieu*. Et elle s'achève dans la Parousie qui inaugure le monde réel et définitif. Ainsi Hilaire garde à la fois la richesse de la théologie prénicéenne et l'apport du Concile de Nicée, qui a été de dégager le dogme trinitaire de ses connotations cosmologiques et de montrer la parfaite suffisance de la Trinité à elle-même. A un moment comme le nôtre où il y a tendance à réduire la « théologie » à l'« économie », c'est-à-dire à ne considérer Dieu que dans son rapport avec l'homme, il est important de rappeler le progrès accompli à Nicée. Hilaire en est un grand témoin et sa théologie présente une remarquable plénitude dont il faut signaler la singulière actualité.

Cet exil en Phrygie va achever aussi de le mettre en contact avec l'épiscopat oriental. Il rassemble toute une documentation sur les divers synodes qui ont marqué les controverses orientales depuis le Concile de Nicée. Il en fait un livre, le *De Synodis*¹⁶. Hilaire manifeste dans ce livre des qualités d'historien. C'est grâce à lui que nous possédons un certain nombre de documents précieux. En même temps il fait une découverte. Il constate que, parmi les adversaires de la formule de Nicée, il y en a qui rejettent la foi elle-même. C'est le cas des évêques qui entourent Constance. Et à leur égard il n'y a aucune compromission possible. Mais il y en a d'autres, qu'Hilaire a rencontrés, comme Basile, évêque d'Ancyre, l'actuelle Ankara, Eleusius, évêque de Cyzique, Eustathe, évêque de Sébaste, qui forment autrement le dogme, mais dont la foi est pure.

Ici apparaît un des traits qui font d'Hilaire une figure exemplaire. Quand la substance de la foi est en question, il n'admet pas de compromission. Son intransigeance est implacable. Alors que tant d'autres autour de lui plient sous les pressions, il se refuse à toute concession. Il préfère l'exil à la trahison. Il sait être un polémiste violent : « Tu te feins chrétien, dit-il à l'empereur, et tu es un nouvel ennemi du Christ ; tu es le précurseur de l'Antéchrist et tu accomplis ses œuvres ténébreuses¹⁷ ». Et il n'est pas plus tendre pour les évêques

15. Voir Manlio SIMONETTI, *Studi sull' Arianesimo*, Rome, 1965, pp. 80-81.

16. *Liber de Synodis seu Fide Orientalium* : PL 10, 479-546.

17. « Christianum te mentiris, Christi novus hostis es : antichristum praevenis,

prévaricateurs, Valens et Ursace, qu'il ne cessera d'attaquer impitoyablement, car ils détruisent la foi dans le peuple chrétien et qu'il défend jalousement cette foi.

Mais en même temps il n'est aucunement attaché à ses idées personnelles. Du moment qu'il rencontre une foi vraie, il ne demande pas qu'on l'exprime dans le même langage que lui. Autant il est intransigeant sur l'essentiel, autant il est accommodant sur ce qui relève des diversités légitimes. Il est en cela l'émule d'Athanase, qui cherchera lui aussi inlassablement à rassembler tous ceux qui ont la foi authentique dans la Trinité, malgré la diversité des formulations. Mais ce discernement est difficile. C'est là où le jugement doctrinal d'Hilaire apparaît d'une extraordinaire pénétration. Alors que beaucoup autour de lui se perdaient dans des discussions sans fin, il va d'un seul coup au fond de la question. Il sépare comme avec un glaive la vérité de l'hérésie. Il dissipe les brouillards et fait briller la lumière de la vraie foi.

Cette position, il va être appelé à en témoigner dans les faits. En 359 un Concile se tient à Séleucie, en Isaurie, sur la côte sud de l'Asie-Mineure. Hilaire, qui se trouve encore en Phrygie, y est invité, ce qui est un témoignage intéressant de la collégialité. Il est accueilli avec joie par Basile d'Ancyre, dont la personnalité domine le Synode. Il témoigne de la foi des évêques gaulois. C'est un moment étonnant de la vie d'Hilaire que sa présence dans ce concile oriental. Les décisions du Concile allèrent dans le sens de l'orthodoxie. Mais quand les délégués vinrent à Constantinople pour en faire part à l'empereur, ils furent à nouveau circonvenus par l'entourage de celui-ci. Hilaire se rend à Constantinople pour protester. Il écrit alors son second traité contre Ursace et Valens. Il demande à Constance une audience qui lui est refusée¹⁸. Nous avons le petit traité où il adressait cette demande. En janvier 360, un synode réuni par Constance proclame officiellement l'homéisme. Peu après Hilaire rentrera en Gaule. Sans doute son courage en avait-il imposé à l'empereur qui le laissa partir. Arrivé à Poitiers, il publiera contre Constance un violent pamphlet¹⁹. Et par son intrépide résistance, il va rallier les évêques de Gaule, qui avaient plié sous l'orage, mais dont la foi n'avait pas été altérée.

Evêque de Poitiers, docteur de l'Eglise universelle, Hilaire est aussi le docteur propre de l'Eglise des Gaules. Après avoir montré son ministère diocésain, son rôle dans les combats de l'Eglise, il reste à montrer sa place dans l'Eglise de son pays. Elle apparaît d'abord

et arcanorum mysteria eius operaris » (*Liber contra Constantium Imperatorem*, n. 7 ; PL 10, 583).

18. *Ad Constantium Augustum Liber Secundus* : PL 10, 564-572.

19. *Liber contra Constantium Imperatorem* ; PL 10, 577-606.

dans son rôle auprès des évêques de Gaule, dont il est apparu comme le chef et le soutien à un moment dramatique de l'histoire de l'Eglise. J'ai déjà fait allusion à cet aspect de son action, mais je voudrais la souligner. La position des évêques de Gaule devant les conflits que nous avons décrits est particulière. Ils sont au départ, comme Hilaire lui-même, peu au courant de débats théologiques nés en Orient. A part Saturnin d'Arles et quelques évêques de Narbonnaise, qui sont acquis aux homéens, leur foi est droite. Toutes les fois qu'ils ont la possibilité de s'exprimer librement, ils témoignent de leur fidélité à la foi de Nicée. C'est le cas au synode de Béziers. Ce sera le cas au Concile de Rimini en 359. Phébadé d'Agen, pendant l'exil d'Hilaire, publie un petit traité contre les Ariens²⁰. Ils ne sont donc aucunement gagnés par l'hérésie.

Mais il est curieux avec cela que, quand ils sont aux prises avec des évêques de la cour et les fonctionnaires impériaux, ils se laissent circonvenir. Ce sera le cas à Béziers. Ce sera le cas de la délégation envoyée par le Concile de Rimini à Constantinople. Il y a là quelque chose d'énigmatique. En fait ils sont mal défendus contre le mélange de rouerie et d'intimidation avec lequel agissent les évêques semi-ariens. Ce n'est pas leur foi qui est en question. Les orientaux les perdent dans les arguties subtiles, où ils ne se reconnaissent plus. Il y a chez eux de la candeur. Ils manquent de perfidie. C'est ainsi qu'au Concile de Rimini en 359, Phébadé d'Agen et Servais de Tongres, les plus fidèles alliés d'Hilaire, sont dupés par Valens et signent une incise où il est dit que « le Fils de Dieu n'est pas une créature comme les autres », dans laquelle les évêques gaulois ne discernent pas le venin caché.

Hilaire a discerné dès le début le jeu des évêques homéens. Le Concile de Béziers l'a édifié une fois pour toutes. Il va se donner comme mission de soutenir ses frères dans l'épiscopat de Gaule. Il le fait d'abord en les éclairant. C'est à eux qu'il adresse le *De Synodis* pour les aider à débrouiller les complications des conflits orientaux. Il faut lire la suscription : « Dilectissimis et beatissimis Fratribus et coepiscopis provinciae Germaniae primae et Germaniae secundae, et primae Belgicae et Belgicae secundae, et Lugdunensis Primae et Lugdunensis secundae et provinciae Aquitanicae et provinciae Novempopulanae et Narbonensi plebi et clericis tolosanis Hilarius servus Christi in Deo et Domino nostro aeternam salutem²¹ ». On remarquera que pour Narbonne le peuple seul est nommé, car l'évêque était semi-arien, et pour Toulouse le clergé, car l'évêque, Paulin, était en exil. Il loue ses frères dans l'épiscopat de leur fidélité : « La

20. *Contra Arianos* : PL 20, 13-30. Voir l'édition de A. DURENGUES, *Le livre de S. Phébadé contre les Ariens*, Agen, 1927.

21. PL 10, 479.

renommée de votre foi invaincue a conduit plusieurs évêques orientaux à la honte tardive d'avoir formulé et entretenu l'hérésie ».

Mais Hilaire soutient surtout ses frères de l'épiscopat de Gaule par son courage. A un moment où la vague de l'homéisme semble tout recouvrir, où la parole de Jérôme se réalise : « Toute la terre fut dans le gémissement, surprise de se voir devenue arienne », Hilaire ne se laisse pas démonter. Il continue seul le combat. Il affronte les puissants de la terre. Et par là même il rend confiance à ceux qui n'osaient plus espérer et qui courbaient la tête sous l'orage. Et c'est lui finalement qui a le dernier mot. Sa rentrée en Gaule en 360 coïncide avec la proclamation par les troupes de Gaule cantonnées à Paris de Julien comme empereur. Celui-ci retourné au paganisme se soucie peu des querelles théologiques. Hilaire est libre de réunir à son tour des synodes. Nous connaissons l'un d'entre eux, celui de Paris à la fin de 360. Libres de s'exprimer, les évêques gaulois rétractent leur adhésion à la formule de Rimini, rompent la communion avec Ursace et Valens, et avec les deux évêques gaulois qui avaient été leurs représentants en Gaule, Saturnin d'Arles et Paulin de Périgueux.

Il faut donc dire que non seulement l'Eglise de Poitiers et l'Eglise universelle, mais aussi l'Eglise des Gaules en tant que telle, ont contracté à son égard une grande dette. A un moment où le trouble et l'incertitude régnaient dans les esprits sur les questions doctrinales, où des pressions politiques pesaient sur l'Eglise, il a su être à la fois le docteur et le chef, qui par sa doctrine et son courage a maintenu dans son intégrité le dépôt de la foi, de cette foi dont il disait : « Pour moi j'ai la foi dans mon cœur ; ce que j'ai reçu je le garde ; je ne change rien à ce qui vient de Dieu²² ». Cette foi qu'il portait en lui, il a aidé ses frères à la garder. Il a contribué par là à la consolider dans cette terre des Gaules où elle avait été implantée par les générations précédentes. Et c'est pourquoi l'Eglise de France peut le vénérer comme un de ses principaux fondateurs.

Mais docteur de l'Eglise des Gaules, Hilaire l'est aussi par les traits propres de sa pensée théologique. L'unité de l'Eglise est celle de l'unité de la foi dans la diversité de ses expressions. Témoin de la foi, Hilaire est aussi le représentant d'une expression propre de cette foi, qui n'est ni celle des alexandrins, ni celle des africains, ni celle des syriens. Certes il a pu puiser à des sources diverses. Il a lu Origène et Tertullien. Il a connu les écrits d'Athanasie et ceux de Marcel d'Ancyre, ceux de Basile d'Ancyre et de Photin de Sirmium²³. On

22. « Ego enim penes me habeo fidem, exteriore non egeo : quod accepi teneo, nec demuto quod Dei est » (*Ad Const. Liber II*, n. 8 ; PL 19, 569).

23. Pierre SMULDERS, *La doctrine trinitaire de saint Hilaire*, Rome, 1944, pp. 289-295 ; Manlio SIMONETTI, *Note sulla struttura e la cronologia del De Trinitate di Ilario di Poitiers*, *Studi Urbinati*, 32 (1965) 274-300.

a montré ses sources diverses. Mais il n'a retenu d'eux que ce qui était conforme à son génie propre. Ce qui le caractérise est un certain réalisme qu'on retrouve dans différents traits. Il est très à son aise dans l'Écriture et n'est pas porté aux spéculations philosophiques. On ne trouve à peu près pas chez lui d'influences platoniciennes ou stoïciennes, comme chez les théologiens alexandrins ou africains. Le dernier de ceux qui ont écrit sur lui, Alfredo Fierro, le note : « Ni la rhétorique, ni la philosophie n'ont influencé substantiellement sur ses écrits. La Bible et la Tradition, oui ²⁴ ».

Ce réalisme caractérise aussi sa théologie. Pour citer encore Fierro : « L'évêque de Poitiers a une conception très réaliste, nous dirions physique — de tous les mystères ²⁵ ». Sa synthèse théologique est simple. Fierro a montré qu'elle était centrée sur la notion biblique de gloire. La gloire est ce qui caractérise la vie divine. Elle est commune au Père et au Fils. L'homme a été créé pour partager cette gloire. Le Fils de Dieu communique sa gloire à l'humanité qu'il s'unit. Cette gloire qui remplit le Christ ressuscité est communiquée par lui à ceux qui croient et sont baptisés. Elle les transfigurera un jour dans leurs corps eux-mêmes. Hilaire est peu intéressé aux aspects subjectifs de la foi. Il ne parle jamais de la contemplation de la gloire. L'aspect intellectuel l'intéresse moins que la réalité physique. Il n'y a chez lui aucun psychologisme. « Il est indifférent à la sphère de la mystique, écrit Fierro. Il n'a aucun intérêt pour les états d'union affective de l'âme avec Dieu ²⁶ ».

« Evêque et docteur ». C'est le titre même que Cassien donnait déjà à Hilaire, « magister et episcopus ». Il ne s'agit pas de deux fonctions distinctes. Hilaire apparaît comme ayant éminemment incarné la fonction de docteur, qui est une des fonctions essentielles de l'évêque. Il l'a fait dans son diocèse de Poitiers, dans sa patrie des Gaules, dans l'Eglise universelle. Il a su en des temps troublés maintenir, illustrer, communiquer la foi qu'il avait reçue de la tradition des Apôtres. Son exemple est toujours actuel, s'il est vrai, comme le dit *Lumen Gentium*, que « les évêques sont les docteurs authentiques, c'est-à-dire dotés de l'autorité du Christ, pour enseigner au peuple qui leur est confié la foi dans son contenu doctrinal et dans ses applications pratiques » (n. 25).

75 - Paris VII^e

15 rue Monsieur

Jean DANÉLOU

24. Alfredo FIERRO, *Sobre la gloria in San Ilario*, Rome, 1967, p. 339.

25. *Ibid.*, p. 343.

26. *Ibid.*, p. 343.